



**Expertise Comptable
Audit & Conseils**

SASU 3G CONSTRUCTION

44 Avenue Aristide Briand

77410 CLAYE SOUILLY

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 13	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage	34 415	2 000	32 415		32 415	
	Autres immobilisations corporelles	27 918	5 368	22 550	13 956	8 594	61. 58
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières	1 260		1 260	1 260		
	Total II	63 592	7 368	56 224	15 216	41 008	269. 51
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	1 409 585		1 409 585	659 720	749 864	113. 66
	Autres créances	248 826		248 826	1 013 644	764 819-	75. 45-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	213 898		213 898	171 017	42 881	25. 07
	Charges constatées d'avance (3)	796		796		796	
	Total III	1 873 104		1 873 104	1 844 381	28 723	1. 56
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 936 696	7 368	1 929 328	1 859 597	69 731	3. 75

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 1 260
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2023 12	31/12/2022 13	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000	50 000		
	Réserves				
	Réserve légale	5 000		5 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	70 729		70 729	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	152 458	75 729	76 729	101.32
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	278 187	125 729	152 458	121.26
	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	3 410		3 410	
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	825 833	1 484 043	658 210-	44.35-
	Dettes fiscales et sociales	270 306	249 825	20 481	8.20
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)	551 592		551 592	
	Total IV	1 651 142	1 733 868	82 727-	4.77-
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 929 328	1 859 597	69 731	3.75

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 1 651 142 1 733 868

3G CONSTRUCTION
SASU au capital de 50 000 euros,
immatriculée au RCS de MEAUX sous le numéro 908 307 085,
dont le siège social est situé : 44 RUE ARISTIDE BRIAND 77410 CLAYE-SOUILLY

TEXTE DE LA DÉCISION
D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2024

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

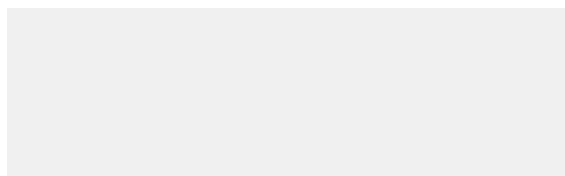
L'associée unique rappelle que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 152 458,00 euros.

L'associée unique décide d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice, soit 152 458,00 euros, en totalité au compte « Report à nouveau ».

Compte tenu de cette décision, le compte « Report à nouveau » présentera désormais un solde créditeur de 223 187,00 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Le Président



Certifié conforme